

Les autorités négligent le décrochage scolaire

• Le phénomène reste important, mais surtout trop peu connu.

• La Fédération Wallonie-Bruxelles manque de données aussi précises qu'en Flandre.

• En attendant, les très efficaces Services d'accrochage scolaire voient fondre leurs budgets.

Les francophones sous-estiment le phénomène

Chaque année, le coût économique du décrochage scolaire s'élèverait à 4,2 milliards d'euros pour la Belgique, estimait en 2011 Eurofound. "Estimait" car personne ne connaît réellement l'ampleur du phénomène.

Une étude publiée ce mardi par l'Itinera Institute et menée par Kristof De Witte et Deni Mazkeraj de la UL souligne en effet combien la Fédération Wallonie-Bruxelles manque, contrairement à la Flandre, de données précises concernant le décrochage.

La Flandre, expliquent les auteurs, a mis en place un indicateur très précis "englobant l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire flamand". La Région flamande connaît et a les moyens de suivre la situation dans laquelle se trouve chaque commune et école malgré le fait que les données ne peuvent être ajustées chaque année qu'avec un décalage). Mieux encore, ces indicateurs permettent de comprendre les acteurs qui mènent au décrochage. On y apprend ainsi que la moitié des élèves ayant doublé plus de deux fois décrochent. Tout comme quasiment la moitié des enfants originaires d'un pays non-européen.

Retours possibles sur investissements

En Fédération Wallonie-Bruxelles cependant, de telles données n'existent pas. La Communauté utilise un indicateur de taux de sortie du système scolaire, "basé sur l'ensemble des jeunes de 15 à 22 ans qui ont

fait leur troisième, quatrième et cinquième secondaires en Wallonie et à Bruxelles, et qui n'étaient plus inscrits l'année suivante dans l'enseignement obligatoire". Cet indicateur, note l'étude, "sous-estime le décrochage scolaire" puisqu'il ne considère ni les élèves de première et de deuxième secondaires, ni les jeunes entre 22 et 24 ans, ni les jeunes ayant décroché l'année précédente (la définition francophone n'analyse que le taux de décrochage de l'année en cours), ni enfin les jeunes qui ne terminent pas leur sixième secondaire.

"Les francophones n'observent ce phénomène que par le trou d'une serrure, poursuit Jean Hindriks de l'Itinera Institute. Comment mettre en place des politiques adéquates si la réalité n'est pas prise en compte dans sa globalité?"

Il reste, pour l'ensemble du pays, les données Eurostat qui, elles, pointent un taux de décrochage de 7 % en Flandre, de 12,9 % en Wallonie et de 14,4 % à Bruxelles. Mais là aussi il ne s'agit que de données s'appuyant sur un échantillonnage qui manque de précision.

On le sait pourtant, le décrochage scolaire touche autant le jeune et son avenir que l'ensemble de la société. S'il ne fallait s'en tenir qu'aux budgets, les Pays-Bas rappellent qu'un euro investi dans une politique de lutte contre le décrochage "se rembourse à terme au moins huit fois". "Le Canada avance pour sa part un tour de six pour un", assurent encore les chercheurs.

BdO

Les bonnes pratiques

Lutter contre le redoublement

Parmi les très nombreux facteurs qui amènent au décrochage se trouve le redoublement. Aux Etats-Unis, des "Accelerated Middle Schools" ont été mises sur pied avec succès. Au sein de ces écoles, "les élèves qui accusent un retard d'une ou deux années sur leurs condisciples du même âge se voient of-

frir la possibilité de rattraper ce retard", explique Itinera.

L'objectif de ces "Accelerated Middle Schools" qui s'organisent parfois au sein d'une école classique "est de se concentrer exclusivement sur la matière de base et de s'efforcer de ramener les élèves aussi rapidement que possible au même niveau que leurs condisciples du même âge, par le biais d'une approche pratique". "En deux ans", constate encore Itinera, "ces écoles ont permis de réduire le taux de décrochage de sept points de pourcentage."

Notons qu'en Communauté française existe un projet similaire intitulé Décolage qui met en lien de nombreux acteurs au service des élèves en difficulté.

BdO

Dialoguer avec les familles

Signe avant-coureur régulier d'un prochain décrochage, l'absentéisme est au cœur de nombreuses stratégies et de campagnes de sensibilisation à l'étranger. C'est notamment un travail que réalise en Communauté française l'Observatoire de la violence et du décrochage scolaire.

Aux Pays-Bas, le projet Bewust Aanwezig op School (BAS), se présente comme très efficace. Dans le cadre de ce projet explique Itinera, "un mentor ou un assistant social est désigné pour mener un entretien approfondi avec l'élève qui a brossé les cours. Le cas échéant, une visite peut être faite au domicile de l'élève pour informer ce dernier ainsi que ses parents des avantages de l'enseignement. De plus, le programme sensibilise également le corps enseignant à la problématique du DS".

En Flandre comme aux Etats-Unis, un plan d'action semblable existe également. Là aussi, un mentor suit quotidiennement la présence de l'élève et dialogue autant avec lui qu'avec les profs et les parents.

BdO (BdO)

Offrir une nouvelle chance

En bout de course et pour venir en aide aux jeunes ayant effectivement décroché, c'est le projet slovène PLYA (Project Learning for Young Adults) qui s'est distingué en Europe.

"Ce programme s'adresse de manière spécifique aux jeunes de 15 à 25 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, qui n'ont par la suite pas trouvé de travail et qui ont beaucoup de difficulté à trouver du travail", précise Itinera. Volontairement et gratuitement, "les jeunes participent activement sept heures par jour ouvrable à ce programme d'une durée minimum de trois mois et maximum d'un an". "Le programme est organisé autour de différents projets qui impliquent activement les participants dans toutes les phases, c'est-à-dire tant au niveau de la sélection du projet qu'au niveau de son exécution et de son évaluation finale." Le programme est soutenu également par des mentors qui doivent doter leurs élèves des compétences en matière de recherche d'emploi et de résolution de problèmes.

BdO (BdO)

Les services d'accrochages étouffent progressivement

Ici c'est du bricolage." A Wavre, au Service d'accrochage scolaire (Sas) les meubles sont dépareillés mais de solide facture. "On les récupère où l'on peut." Sur les armoires murales, des classeurs barrés par de larges bandeaux témoignent de dossiers pédagogiques, administratifs ou logistiques. Et dans la pièce du fond de ce qui était une petite maison familiale du centre-ville, les directeurs des Sas du Brabant Wallon, de Tournai, de Mons et de Huy profitent des vacances de la Toussaint et se partagent le café matinal.

Un travail reconnu

Leur boulot, au quotidien, est d'accueillir les élèves mineurs exclus de leurs écoles, sur le point de l'être, ou ayant simplement déserté les chemins qui y menaient. Les jeunes sont nombreux (512 l'an dernier). Mais les résultats obtenus par ces ASBL, régulièrement soulignés, sont excellents. Quatre-vingts pour cent de ces jeunes réintègrent en effet des structures d'enseignement après leur passage au sein d'un Sas. Ce sont des structures aux effets positifs immédiats, note l'étude Itinera (voir ci-contre) qui considère même que la Flandre pourrait s'en inspirer.

Un travail d'expérience

Concrètement, justement, les Sas, qui interviennent en dernier recours (après les centres psycho-médicaux-sociaux ou les médiateurs scolaires), ont six mois pour apporter aux jeunes une aide sociale, éducative et pédagogique. "Le boulot est dense, très varié, et demande une indispensable expérience pour aborder le vécu de ces jeunes aux profils et aux histoires à chaque fois singulières", explique Jean-Marc Cantinaux, directeur du Sas de Huy.

Pourtant, c'est bien cette expérience qui risque de faire défaut à ces douze petites ASBL réparties sur l'ensemble du territoire francophone et soumises à de sévères carcans budgétaires.

La problématique de l'ancienneté

Pour saisir ce qui les étouffe, il faut comprendre leur politique de financement. Chaque Sas bénéficie d'une subvention fixe qui ne prend en compte ni l'ancienneté des tra-

vailleurs, ni l'importante fonction de direction qui est rémunérée par les frais de fonctionnement. "Là est tout le nœud du problème", assurent les direc-

teurs qui rappellent être assis entre deux cabinets, celui de l'Enseignement et celui de l'Aide à la jeunesse.

"Du coup, par manque de financement, expliquent les directeurs, nous devons nous séparer régulièrement d'une partie de notre équipe qui a pourtant acquis une indispensable expérience pour engager des plus jeunes que nous payerons moins chers. Cette problématique est connue, mais personne ne nous entend et là, honnêtement, nos finances plongent dans le rouge. Certaines structures risquent de s'écrouler. Et comme en plus nous ne pouvons légalement réduire notre personnel, nous devons rivaliser d'ingéniosité pour nous débrouiller en réduisant chaque année nos frais de fonctionnement", ajoute Stéphanie Adant, directrice du Sas Brabant Wallon.

Ce que demandent ces directeurs, c'est un cadastre du personnel et une reconnaissance du statut de direction qui permettrait de répondre structurellement à leurs défis. Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Enseignement, leur dépêchera un détaché pédagogique en janvier 2016, "ce qui est très bien, mais ce qui ne répond pas à nos problèmes financiers", regrettent-ils. "Chez moi, le travailleur le plus ancien a quatre ans d'ancienneté, ajoute Jean-Marc Cantinaux. On ne peut continuer comme cela, et si l'on n'investit pas un peu d'argent pour nous aider, la facture sociale risque d'être bien plus salée en bout de course."

BdO

80%

RÉINTÉGRATIONS

En moyenne, 80 % des jeunes qui passent dans un Sas réintègrent une structure de l'enseignement.